

renseignement sur la donation

Par calimeroabcd, le 12/01/2013 à 23:35

Mon père est décédé et il a fait une donation à ma mère. Celle-ci ne s'entend pas avec plusieurs de ses enfants. Elle possède une maison. Peut-elle déshériter certain de ses enfants? A t-elle droit de vendre la maison sans leur accord? Un des enfants gére seul ses biens, est-ce que les autres enfants peuvent demander un regard sur les agissement d'un des enfant et de leur mère. Merci de votre réponse. Cordialement